

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 29 mars 2021

Présents : Joris HURIOT, Mathilde BERTRAND, Bruno HURIOT, Silvia ROPA, Christine MARCHAL LABAYE, Brice MARLANGEON (arrivé au point n°2), Janine TRELAT, Jérémy VALANCE, Gérard VOIRIN, Francis GUILLET, Loïc LIDDELL (arrivé au point n°3), Magali GRANGY.

Absent(e)s excusé(e)s : THOMAS Dominique (pouvoir à Christine MARCHAL LABAYE), MAILLARD Edouard (pouvoir à Joris HURIOT), Christelle LOMBARD.

Secrétaire de séance : Francis GUILLET

1. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal en date du 19 février 2021

Unanimité

2. Approbation du compte-rendu des décisions exercées par le Maire par délégation du conseil municipal (délibération n°20/2020 du 08/06/2020)

Unanimité

3. Renouvellement de la Carte Achat Public auprès de la Caisse d'Épargne

Il est proposé au Conseil Municipal de renouveler le contrat de la carte achat auprès de la Caisse d'Épargne. Une cotisation annuelle de 40,00 € est nécessaire.

Ce moyen de paiement permet d'effectuer directement, auprès de fournisseurs, des achats nécessaires à l'activité des services. Un plafond de 1 500 €/an de dépenses est fixé, permettant une sécurité pour les dépenses communales.

Unanimité

4. Etalement des charges liées au COVID-19

Les dépenses exceptionnelles liées à la crise sanitaire de la Covid-19 affectent le budget communal par leurs effets sur les équilibres budgétaires ainsi que la comparabilité des comptes 2020 par rapport aux exercices précédents.

Un relevé des dépenses éligibles à la circulaire du Ministère de la Cohésion des Territoires a été réalisé par le secrétariat de Mairie pour un montant de 5 505,24 €.

L'inscription de cette somme s'effectue en opérations d'ordre du budget communal avec un étalement sur 5 années.

Unanimité

5. Demande de subventions des associations

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les propositions de la commission « Finances - Administration générale - Vie économique » du 22 mars 2021.

Monsieur le Maire précise que peu de demandes sont parvenues, cette année, en Mairie.

Structures	Objet	Montant proposé
Don du sang - (Local)	Fonctionnement	100,00 €
La Joie de Vivre	Carnaval intergénérationnel	200,00 €
Loisirs Bien-être	Fonctionnement	100,00 €
TC Mirecourt-Mattaincourt	Fonctionnement	250,00 €
Loisirs Créatifs	Fonctionnement	200,00 €
ADAVIE (Départemental)	Fonctionnement	500,00 €
Mattaincourt - Histoire et Patrimoine	Fonctionnement	300,00 €
Prévention routière	Fonctionnement	50,00 €

Le total des subventions aux associations s'élève à 1 700,00 €. Toutes les associations locales ont reçu une réponse positive à leur demande.

Unanimité

6. Affectation des résultats de l'exercice 2020

Monsieur le Maire rappelle les résultats constatés au 31 décembre 2020 :

2020	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Solde d'exécution	12 898,96 €	27 291,45 €	40 190,41 €
Résultat reporté de 2019	442 150,54 €	-125 541,70 €	316 608,84 €
Résultat de clôture	455 049,50 €	-98 250,25 €	356 799,25 €
Restes à réaliser	0,00 €	-107 476,00 €	-107 476,00 €
<i>Recettes</i>		437 550,00 €	437 550,00 €
<i>Dépenses</i>		545 026,00 €	545 026,00 €
RESULTAT GENERAL	455 049,50 €	-205 726,25 €	249 323,25 €

Il est proposé l'affectation suivante au budget primitif 2021 :

- 249 323,25 € à l'article R 002, section de fonctionnement ;
- 205 726,25 € à l'article 1068, section d'investissement.

Unanimité

7. Participation financière 2021 au SMIC (Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale)

La participation communale au titre de l'année 2021 représente 470,00 €. La participation se calcule suivant la taille de la commune.

Unanimité

8. Vote du Budget Primitif (BP) 2021

Monsieur le Maire rappelle qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre d'en saisir les enjeux.

Pour l'année 2021, le budget s'élève à opérations réelles et mouvements d'ordre confondus) :

- 2 159 682,81 € en dépenses ;
- 2 171 020,02 € en recettes.

Monsieur le Maire précise que les points majeurs de ce budget sont les suivants :

- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement (- 1,8 % entre BP 2020/BP2021) ;
- Une diminution de l'attribution de compensation de la Communauté de Communes (- 35 000 €) suite à une erreur, non vérifiée par la collectivité, de la DGFIP dans la communication des données liées aux impôts économiques des communes membres lors du passage en Fiscalité Professionnelle Unique ;
- Un niveau d'investissement contenu et significatif ;
- Une stabilité des taux d'imposition pour la cinquième année consécutive dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale.

Unanimité

9. Personnel communal / RIFSEEP - Prime exceptionnelle

Monsieur le Maire propose d'attribuer une prime exceptionnelle :

- aux trois agents du service technique communal pour leur présence lors du déneigement de la période 2020/2021 ;
- à deux agents du secrétariat de Mairie pour la charge de travail depuis le mois de septembre 2020.

Pour tous ces agents, il est proposé la somme de 100 euros net à chaque agent.

Unanimité

10. Ouverture d'une ligne de trésorerie

A titre prudentiel pour pourvoir à un besoin ponctuel et éventuel dans une logique d'optimisation de la gestion de trésorerie, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à souscrire une ligne de trésorerie d'un montant maximal de 300 000 € auprès du Crédit Agricole dont les caractéristiques de l'offre sont détaillées ci-après.

Il est précisé qu'une consultation de deux établissements bancaires a été réalisée et que seul le Crédit Agricole a formulé une proposition concrète qui a été examinée avec le Trésorier.

Montant du financement : 300 000,00 €

Durée : 1 an

Référence : EURIBOR 3 mois

Marge : 0,63 %

Frais divers : frais de dossier : 0,10 % et commission d'engagement : 0,10 %

Unanimité

11. Réduction exceptionnelle du loyer du mois de mai - Résidence Alix Le Clerc

Monsieur le Maire précise que tous les logements sont loués. La dernière remise de clés a été réalisée le 15 mars dernier.

Monsieur le Maire propose une réduction exceptionnelle de 50,00 € sur le loyer du mois de mai 2021 pour tous les locataires de la résidence Alix Le Clerc en raison d'aménagements extérieurs non finalisés à leur arrivée.

Unanimité

12. Forêt communale : vente des grumes façonnées et partage en nature des autres produits - Exploitation des autres produits par les affouagistes

Monsieur le Maire expose le programme présenté par l'ONF pour l'année 2021.

Monsieur le Maire indique qu'il convient de délibérer sur la vente de grumes façonnées et sur le partage en nature des autres produits. Il est également proposé de délibérer sur les éléments de la prochaine campagne d'affouages 2021/2022.

Les parcelles concernées sont les suivantes : 10, 11 et 12.

Il est proposé de reporter les parcelles 28 et 30 à un état d'assiette ultérieur.

Unanimité

Informations diverses :

- Scrutins des 13 et 20 juin 2021 : élections départementales et régionales ;
- 2^{ème} révision SCoT des Vosges Centrales : présentation des enjeux ;
- Point de situation sur le projet de commerce multi-services ;
- Date du prochain Conseil Municipal : mercredi 14 avril 2021 à 18h30.